

FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT RÉSIDENT

À remplir et à renvoyer à :

Police municipale - 10 rue Orsel - 69600 Oullins

Tél. 04 37 20 12 00 - Email : police@ville-oullins.fr

DEMANDEUR

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Téléphone : Portable :

ADRESSE

.....
.....
.....

DÉCLARATION DU VÉHICULE

Marque et modèle :

Immatriculation :

Pièces à joindre obligatoirement :

- ▶ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF/GDF, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone...) au nom du propriétaire du véhicule.
- ▶ Carte grise du véhicule.

Le résident doit fournir chaque début d'année les pièces ci-dessus pour obtenir la vignette de l'année en cours.

Oullins, le

Signature :

Conformément à la réglementation générale sur la protection des données UE 2016/679, dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à procéder à la gestion des demandes de stationnement « Résident » par la Police Municipale d'Oullins, pour le compte de la mairie d'Oullins. Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées durant la durée nécessaire à la gestion de la carte « Résident » et ne seront pas utilisées pour d'autres finalités, ni transmises à des tiers. Les droits d'accès, de rectification et d'effacement prévues par les articles 15, 16 et 17 du RGPD s'exercent auprès du Délégué à la Protection des Données de la mairie d'Oullins, via l'e-mail dpo.oullins@lg-partenaires.fr ou à l'adresse postale : Mairie d'Oullins, A l'attention du DPO, Place Roger Salengro, 69600 Oullins. Les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD) ne s'appliquent pas au présent traitement. Vous pouvez introduire une plainte relative au traitement des données à caractère personnel auprès de l'Autorité de protection des données, en ligne sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07

Ville
d'Oullins